

Mesdames, messieurs les député.es de Maine-et-Loire,

Depuis le 31 janvier, le projet de loi du gouvernement visant à repousser du l'âge légal de la retraite à 64 ans suscite un mouvement de grèves et des manifestations dont l'ampleur est inédite depuis 1968.

À l'échelle de notre département, ce sont entre 20 000 et 30 000 personnes qui ont défilé dans les rues à plusieurs reprises et ce mouvement s'amplifie. Ces mobilisations battent même des records dans nos villes moyennes comme Saumur, Segré et Cholet. Nombre de salarié.es du public comme du privé manifestent pour la première fois.

Ces journées de grève ou heures de débrayage prises par les salarié.es représentent bien souvent un effort important. Pour un.e salarié.e qui gagne le SMIC soit 1350 €, une journée de salaire c'est 63 € soit une bonne partie d'un plein d'essence ou une fin de mois encore plus difficile avec un caddie parfois presque vide. Avec l'inflation qui compresse fortement les budgets des classes moyennes et populaires, ignorer le coût pour les salarié.es de ces grèves relève du mépris.

Emmanuel Macron ne peut pas oublier qu'il a été élu au 2ème tour de la présidentielle par une majorité de Français.es pour faire barrage à l'extrême-droite. Pas sur son programme. Pas sur ce projet de recul de l'âge de la retraite à 64 ans. Cela implique la recherche de réformes de consensus au sein de l'Assemblée mais aussi avec le pays réel et avec les syndicats.

Cette opposition n'est pas le fruit d'un caprice ou de salarié.es parfois honteusement considérés comme feignants. Ce projet est rejeté parce qu'il est injuste !

Injuste pour la moitié de la population dont l'espérance de vie en bonne santé est inférieure à 65 ans. Injuste pour toutes celles et ceux dont la pénibilité au travail est ignorée. Injuste pour les salarié.es qui ont commencé jeunes. Injuste pour les femmes.

Avant d'être député.e lié.e à un parti politique, vous êtes au sein de l'Assemblée les représentant.es élu.es du peuple. Vous avez aujourd'hui une responsabilité forte. Celle d'entendre le rejet massif de ce projet injuste. 68 % des Français.es sont contre (cf. sondage du JDD daté du 5 mars).

Trois ans après les Gilets Jaunes, ne pas écouter ce mouvement massif et jusqu'à présent pacifique reviendrait à dire qu'il n'y a que la colère et la violence qui paient. Les syndicats unis ont organisé une opposition responsable et digne face au gouvernement. Ne vous y trompez pas, l'enjeu démocratique est très fort et votre passage en force aurait à court ou moyen terme des conséquences désastreuses pour notre pacte républicain.

Responsables départementaux des composantes de la NUPES, nous vous appelons aujourd'hui solennellement à écouter vos concitoyen.nes, à faire preuve de lucidité et à faire pression sur le gouvernement afin que l'examen de ce projet de loi soit suspendu dès son retour à l'Assemblée nationale la semaine prochaine. Un dialogue social constructif pourra dès lors reprendre avec les syndicats.

Estelle Lemoine-Maluny et Bruno Baron, co-secrétaires EELV 49

G.s 49

LFI 49

PCF 49

PS 49